

PROGRAMME FORMATION TAXI PASSERELLE

**MATHIEU FORMATION
21 allée du Catchère
31770 COLOMIERS**



PROGRAMME DE FORMATION TAXI PASSERELLE

OBJECTIF :

Permettre l'obtention de la carte de conducteur de taxi.

FORMATION TAXI PASSERELLE

PUBLIC : Conducteurs titulaires de la carte professionnelle VTC depuis moins de 3 ans.

DURÉE : 25h

PRÉ-REQUIS :

- Casier judiciaire (B2) vierge
- Permis non probatoire
- Certificat d'aptitude physique

TARIF : 800€

OUTILS ET MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques (présentiel, alternance de tests, inspections, régulation sur les autres journées pratiques)
- Utilisation de supports pédagogiques (PowerPoint, observation sur l'état des lieux, formalisation d'une régulation sur le terrain)
- Jeux de rôles
- Évaluation continue

MODALITÉS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :

La formation est encadrée par une équipe pédagogique composée de formateurs experts du secteur de la régulation. L'alternance entre les phases théoriques et pratiques permet aux stagiaires d'acquérir des compétences opérationnelles. L'ancrage en situation réelle d'exercice s'appuie sur des champs pratiques encadrés et préparés. Supports de cours, exposés théoriques, études de cas, démonstrations. Travaux pratiques.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

L'accès à la formation est soumis à une inscription préalable. Un délai minimum de 15 jours calendaires est respecté entre la signature du contrat et le début de la formation, correspondant au délai légal de rétractation. Pendant cette période, le stagiaire peut se rétracter sans frais.

LIEU DE FORMATION :

21, Allée du Catchère 31770 Colomiers

CONTACT :

contact@mathieuformation8.com
mathieuformation8@gmail.com
www.mathieuformation.fr
06 74 85 85 79
06 65 69 01 01



ACCESSEURITÉ :

SAS MATHIEU FORMATION est habilité à accueillir des personnes en situations d'handicap sur ses différentes sessions de formation. Nous mettons à disposition des conditions d'accueil spécifiques pour tout public en situation de handicap, contactez notre référent handicap : M. MESSIHA MATHIEU.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Questionnaire d'entrée
- Questionnaire de sortie
- Évaluation finale : Attestation de présence, questionnaire de satisfaction

DISPOSITIONS PRATIQUES :

Effectif maximum : 10 participants



Compétences évaluées (épreuves spécifiques taxi)

F(T) : connaissance du territoire et réglementation locale

- connaître le territoire d'exercice de l'activité : les principaux lieux, sites, bâtiments publics et les principaux axes routiers ;
- connaître la réglementation locale en vigueur.

G(T) : portant sur la réglementation nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à cette activité Réglementation nationale spécifique aux taxis :

- connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique ;
- connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales ;
- connaître le régime des autorisations de stationnement ;
- connaître les règles de tarification d'une course taxi ;
- connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP)

Gestion propre à l'activité de taxi :

- connaître les règles de détaxation partielle de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) ;
- connaître la réglementation relative à la taxe de stationnement.



Compétences pratiques évaluées TAXI

A- Conduite et sécurité :

A.1 - Conduire en sécurité et respecter le code de la route :

- Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomérations, voies rapides, autoroutes) ;
- Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements... ;
- Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et tirer les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe... ;
- Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (déetecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers...) ;
- Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques) ;
- Respecter les distances et marges de sécurité ;
- Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues) ;
- Appliquer les principes d'écoconduite.

A.2 - Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers :

- Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur), lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire), lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesses automatique) ;
- Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...).

A.3 - Prise en charge et dépose des clients et de leurs bagages :

- Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement ;

A.4 - Facturation et utilisation des équipements spéciaux

OBJECTIFS :

Permettre l'obtention de la carte de conducteur de taxi.

FORMATION TAXI**PUBLIC :** Tout public**DURÉE : 75h****PRÉ-REQUIS :**

- Casier judiciaire (B2) vierge
- Permis non probatoire
- Certificat d'aptitude physique

TARIF : 2200€**OUTILS ET MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE :**

- Apports théoriques (présentiel, alternance de tests, inspections, régulation sur les autres journées pratiques)
- Utilisation de supports pédagogiques (PowerPoint, observation sur l'état des lieux, formalisation d'une régulation sur le terrain)
- Jeux de rôles
- Évaluation continue

MODALITÉS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

La formation est encadrée par une équipe pédagogique composée de formateurs experts du secteur de la régulation. L'alternance entre les phases théoriques et pratiques permet aux stagiaires d'acquérir des compétences opérationnelles. L'ancrage en situation réelle d'exercice s'appuie sur des champs pratiques encadrés et préparés.

Supports de cours, exposés théoriques, études de cas, démonstrations. Travaux pratiques.

LIEU DE FORMATION :

21, Allée du Catchère 31770 Colomiers

CONTACT :

contact@mathieuformation8.com
mathieuformation8@gmail.com
www.mathieuformation.fr
06 74 85 85 79
06 65 69 01 01

**ACCESSEURITÉ :**

SAS MATHIEU FORMATION est habilité à accueillir des personnes en situations d'handicap sur ses différentes sessions de formation. Nous mettons à disposition des conditions d'accueil spécifiques pour tout public en situation de handicap, contactez notre référent handicap : M. MESSIHA MATHIEU.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée
- Questionnaire de sortie
- Évaluation finale : Attestation de présence, questionnaire de satisfaction

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif maximum : 30 participants